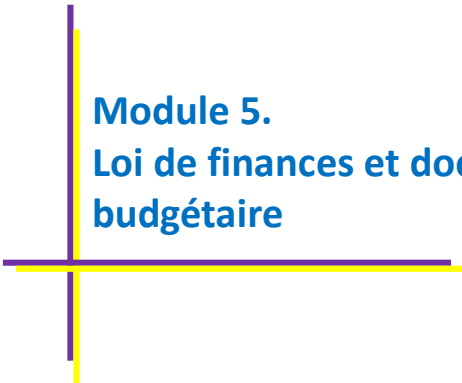




Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Introduction générale

- La Loi de Finances constitue l'acte juridique central de la gestion des finances publiques. Elle autorise, pour une année donnée, l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses de l'État.
- Au-delà de son caractère juridique, la Loi de Finances est aujourd'hui un outil stratégique de pilotage des politiques publiques, intégrant des objectifs de performance, de transparence et de redevabilité.
- Ce module vise à doter les participants d'une compréhension approfondie de la structure de la Loi de Finances, de son contenu et des documents budgétaires qui l'accompagnent.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Définition de la Loi de Finances

La Loi de Finances est une loi particulière qui :

- prévoit et autorise les ressources et les charges de l'État ;
- fixe l'équilibre budgétaire et financier ;
- encadre l'exécution budgétaire pour l'exercice considéré.

Elle s'inscrit dans un cadre constitutionnel et organique strict.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Les différentes catégories de lois de finances

- **Loi de Finances Initiale (LFI)** : votée avant le début de l'exercice.
- **Loi de Finances Rectificative (LFR)** : ajuste la LFI en cours d'année.
- **Loi de Règlement** (ou loi de reddition des comptes) : constate les résultats définitifs de l'exécution budgétaire.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Structure de la Loi de Finances

La Loi de Finances est généralement organisée en deux parties :

- **Première partie** : « **Ressources et équilibre** »
 - Prévisions de recettes fiscales et non fiscales.
 - Autorisation d'emprunt et gestion de la dette.
 - Détermination du déficit ou de l'excédent budgétaire.
 - Dispositions fiscales et parafiscales.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Structure de la Loi de Finances

La Loi de Finances est généralement organisée en deux parties :

- **Deuxième partie** : « **Dépenses et autorisations budgétaires** »
 - Crédits budgétaires par mission, programme et action.
 - Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP).
 - Plafonds d'emplois publics.
 - Dispositions relatives à la gestion budgétaire.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Les documents budgétaires annexes

Documents de présentation et d'analyse:

- Rapport économique et financier.
- Note de cadrage macroéconomique.
- Présentation générale du budget..

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Les documents budgétaires annexes

Documents de performance

- **Projets Annuels de Performance (PAP) :**
 - objectifs stratégiques ;
 - indicateurs de performance ;
 - cibles à atteindre.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Les documents budgétaires annexes

Documents de performance

- **Rapports Annuels de Performance (RAP) :**
 - résultats obtenus ;
 - écarts entre prévisions et réalisations ;
 - analyse des causes.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Les documents budgétaires annexes

Documents relatifs à la programmation pluriannuelle:

- Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT).
- Programmation budgétaire triennale.
- Documents de stratégie sectorielle.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Les documents budgétaires annexes

Documents de transparence et de redevabilité:

- Budget citoyen.
- Rapports sur la dette publique.
- Rapports sur les dépenses fiscales.
- Rapports sur les ressources humaines.
- Publications open data budgétaire.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Les documents budgétaires annexes - Cas du Maroc

- Corps du Projet de la Loi de Finances 2026
- Note de présentation du projet de la Loi de Finances 2026
- Rapports sur les dépenses fiscales.
- Rapports sur les ressources humaines.
- Rapport économique et financier (PLF 2026).
- Rapport sur les Etablissements et Entreprises Publics (PLF 2026)
- Rapport sur les Comptes Spéciaux du Trésor (PLF 2026)
- Rapport sur la dette publique
- Rapport sur le Budget axé sur les résultats tenant compte de l'aspect Genre
- Rapport sur la Compensation (PLF 2026)
- Note sur les dépenses relatives aux Charges Communes
- Rapport sur le foncier public mobilisé pour l'investissement
- Note sur la répartition régionale de l'investissement
- Rapport sur les services de l'Etat Gérés de Manière Autonome (SEGMA)

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Processus d'élaboration et d'adoption de la Loi de Finances

Phase gouvernementale:

- Définition des hypothèses macroéconomiques.
- Élaboration du projet de loi.
- Arbitrages budgétaires interministériels..

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Processus d'élaboration et d'adoption de la Loi de Finances

Phase parlementaire:

- Dépôt du projet de loi de finances.
- Examen en commissions.
- Amendements.
- Vote.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Processus d'élaboration et d'adoption de la Loi de Finances

Promulgation et publication:

- Promulgation par l'autorité compétente.
- Publication au Bulletin officiel.
- Entrée en vigueur.

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Rôle de la Loi de Finances dans la gouvernance publique

- Instrument de mise en œuvre des politiques publiques.
- Outil de discipline budgétaire.
- Support du contrôle parlementaire.
- Moyen de transparence et d'information des citoyens.
- Levier de performance et d'évaluation des résultats..

Module 5. Loi de finances et documents budgétaire

Limites et défis contemporains

- Complexité croissante des documents budgétaires.
- Faible lisibilité pour les citoyens.
- Insuffisance des indicateurs de performance.
- Délais de production des documents de reddition des comptes.
- Déconnexion parfois entre budget voté et budget exécuté.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION